

L'adresse aux candidats

Dossier de presse de février 2007



L'élection en question(s)

Le social au cœur
du débat

Cfdt
des choix. des actes

www.cfdt.fr



L'élection en question(s)

Le social au cœur du débat

Dossier de presse de février 2007

Contacts
Isabelle Perrin
Tél 01 42 03 80 06
atdepresee@cfdt.fr
Assistante
Isabelle Reychler
Tél 01 42 03 80 12
Fax 01 42 03 81 44

L'ADRESSE AUX CANDIDATS

Sans confusion des rôles, et dans le respect des choix qui relèvent de la responsabilité individuelle de chaque citoyen, la CFDT s'engage dans le débat public ouvert par la campagne présidentielle.

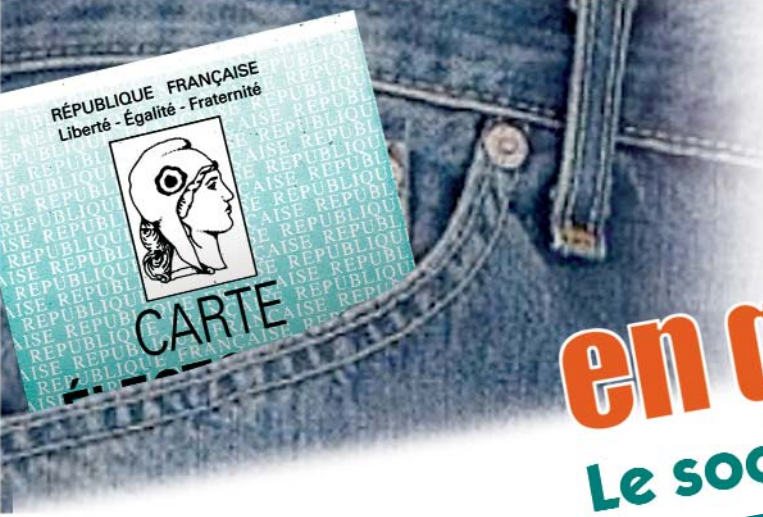
La CFDT souhaite que les candidats qui sollicitent les suffrages des électeurs fassent connaître les choix qu'ils entendent privilégier et leurs réponses aux questions majeures pour l'avenir du pays comme pour celui des français. Ces questions concernent, notamment, la place de la France dans la construction de l'Europe, la vision du rôle de l'État pour assurer la cohésion sociale et la solidarité nationale.

La CFDT attend des futurs responsables politiques qu'ils fassent connaître leurs propositions pour :

- parvenir au développement d'une croissance créatrice d'emplois et de richesses en s'inscrivant clairement dans les objectifs du développement durable,
- assurer une répartition plus juste de celles-ci, notamment en matière de pouvoir d'achat,
- réduire les inégalités dans le domaine de l'accès à l'emploi, au logement, à la santé, à l'éducation.



CFDT 4, bd. de la Villette
75955 Paris Cedex 19



L'élection en question(s)

Le social au cœur du débat

L'adresse aux candidats

Dossier de presse de février 2007

TRAVAIL-EMPLOI-SALAIRE

Au fil des ans, la France comme les pays occidentaux ont connu des changements importants à l'origine des déséquilibres de nos systèmes sociaux.

La globalisation de l'économie se développe avec, en parallèle, de profondes modifications du fonctionnement des entreprises. Si, globalement, notre pays bénéficie de son ouverture sur le monde, trop de salariés subissent ces mutations qui se traduisent, pour eux, par davantage de précarités, un revenu plus aléatoire, un temps de travail réduit imposé...

Notre pays a des atouts, mais une croissance plus faible, qu'une partie des autres pays européens. La politique centrée sur la baisse du coût du travail, coûteuse pour le pays, a une efficacité contestée sur le plan économique. Elle a des effets contre productifs sur le plan social puisqu'elle se traduit par une moindre évolution des qualifications et une tendance à la baisse des rémunérations.

Des mesures positives ont été décidées (pôles de compétitivité, Agence de l'Innovation industrielle) mais qui ne seront pas suffisantes.

Les enjeux économiques et sociaux nécessitent de profondes évolutions de nos systèmes de protections sociales tout en prenant en compte la nécessité impérieuse de réduire les dettes publiques.

Les politiques économiques et fiscales, l'intervention publique sont déterminantes pour parvenir au plein emploi, rénover nos systèmes sociaux, assurer la cohésion de notre pays. L'emploi et les salaires sont à juste titre des priorités pour les salariés.



CFDT 4, bd. de la Villette
75955 Paris Cedex 19



L'élection en question(s)

Le social au cœur du débat



SÉCURISER LES PARCOURS PROFESSIONNELS

Actuellement, la manière dont se vivent les ruptures professionnelles se traduit trop souvent par des difficultés liées à une baisse des revenus, une coupure ou une absence de protection sociale, une incertitude pour retrouver un travail de qualité dans une société marquée depuis une génération par un chômage de masse. La diversité et l'hétérogénéité des contrats de travail aboutissent à une grande hétérogénéité des droits effectifs et à des flexibilités imposées.

Nous savons que les besoins de mobilité vont croître, que les ruptures seront plus fréquentes, que notre économie doit être plus réactive dans ce monde ouvert et difficile.

La CFDT souhaite que se mettent en place des dispositifs permettant une meilleure sécurisation des parcours professionnels. Il s'agit de maîtriser les flexibilités, rendre les ruptures beaucoup moins pénalisantes. L'amélioration des garanties collectives pour les salariés est le seul moyen de répondre positivement aux défis de l'évolution du marché du travail.

Concrètement, il s'agit :

- de rénover le contrat de travail et d'assurer au salarié la continuité d'une partie de ses droits en cas de rupture du contrat (logement, crédit, couverture santé complémentaire...),
- de réduire les exclusions d'accès au travail, d'améliorer les périodes d'insertion dans l'emploi, en particulier pour les jeunes générations,
- de consolider et d'améliorer les systèmes de protection des salariés privés d'emploi. L'engagement des partenaires sociaux de procéder à une mise à plat de l'assurance-chômage va dans ce sens. Nous attendons des responsables politiques qu'ils encouragent cette démarche et agissent pour aboutir à une clarification des responsabilités et missions (pouvoirs publics, collectivités territoriales, partenaires sociaux) dans l'objectif du meilleur service à rendre aux salariés et la meilleure efficacité de l'ensemble des dispositifs (service public de l'emploi, formation initiale et supérieure, formation professionnelle continue, assurance-chômage...).



LES POLITIQUES SALARIALES

La question du pouvoir d'achat est centrale pour tous les salariés. L'évolution des salaires au cours des dernières années a été en moyenne faible. Elle recouvre des trajectoires individuelles très diverses. Les temps



CFDT 4, bd. de la Villette
75955 Paris Cedex 19



L'élection en question(s)

Le social au cœur du débat

partiels contraints, l'alternance emploi/chômage freinent l'évolution moyenne. Les politiques de baisse de charges conduisent sur le long terme à une forte concentration du nombre de salariés entre 1 et 1,6 fois le Smic.

Pour une large part, les évolutions salariales dépendent des politiques menées par les entreprises. Individualisation croissante et partage inéquitable entre «salariés» et «actionnaires» accroissent considérablement les inégalités d'un même secteur selon leur taille et leurs positions stratégiques dans une filière de production de biens ou de services.

Pour la CFDT : aboutir à une meilleure redistribution de la richesse produite au niveau des entreprises et réduire les disparités de revenus reposent sur un ensemble de mesures articulées et menées sur le moyen terme.

- les politiques d'allègement des charges sociales doivent être évaluées et redéployées, en favorisant une progression des qualifications et des compétences, qui doivent être à la base des évolutions des rémunérations.
- le rôle du Smic, son niveau et son modèle d'évolution doivent être repensés. Il doit être une sécurité pour tous les salariés, sans pour autant se substituer à la progression des grilles de rémunération.
- les structures et modalités de rémunérations des salariés des fonctions publiques doivent être profondément renouvelées par la négociation collective.



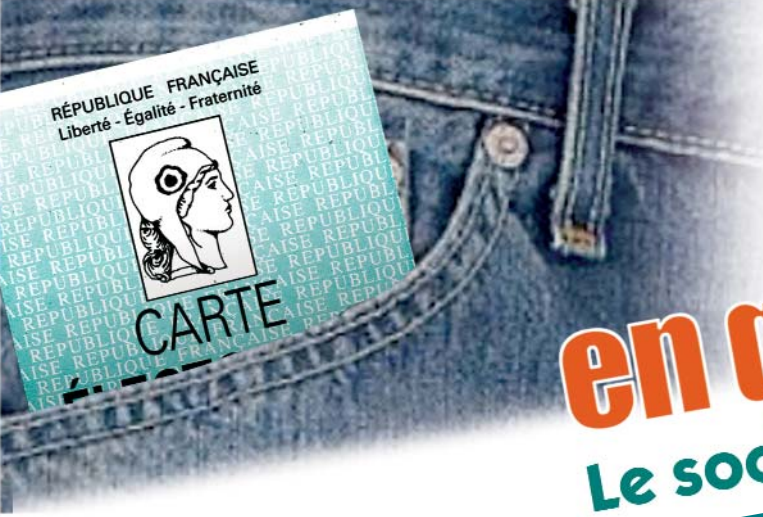
LA CFDT VOUS INTERROGE

La CFDT souhaite connaître :

- **Votre analyse sur la situation économique de notre pays, les pistes d'amélioration que vous entendez privilégier, la manière dont vous prenez en compte l'objectif de réduction de la dette publique,**
- **Votre appréciation sur les lignes directrices que nous proposons en matière de sécurisation des parcours professionnels,**
- **La manière dont vous entendez voir l'articulation entre la responsabilité des pouvoirs publics, la responsabilité des partenaires sociaux, les dispositifs publics et ceux négociés par les partenaires sociaux dans les domaines des politiques d'emplois,**
- **Les leviers que vous entendez privilégier en matière de politique de rémunérations et de revenus.**



CFDT 4, bd. de la Villette
75955 Paris Cedex 19



L'élection en question(s)

Le social au cœur du débat

L'adresse aux candidats

Dossier de presse de février 2007

COHÉSION SOCIALE PROTECTION SOCIALE LOGEMENT

Notre modèle social repose sur la solidarité, les protections sociales, l'égalité d'accès à des services publics de qualité. Il conserve toute sa pertinence mais nécessite une réforme profonde des modalités de sa mise en œuvre et un redéploiement de « l'État social ».



UNE RÉFORME DE L'ÉTAT LISIBLE POUR LES CITOYENS

La crise de l'État providence se manifeste notamment par un accroissement de la pauvreté et de l'exclusion. Les réformes non négociées et l'absence d'un cadre global ne permettent pas à l'État de se réorganiser et de repenser sa fonction de régulation et sa mission de service public. Son action est peu lisible, les réformes n'atteignent pas les objectifs visés, les décisions sont contestables.

Dans le même temps, la gestion qu'il fait des personnels des fonctions publiques, marquée par les discours sur la baisse des effectifs, reste chaotique.

Pour la CFDT :

- au-delà de ses fonctions régaliennes de la protection des biens et des personnes, d'éducation, de justice, l'État doit jouer un rôle essentiel pour assurer la cohésion sociale et la solidarité nationale,
- pour assurer la cohésion territoriale, il doit accompagner la décentra-



CFDT 4, bd. de la Villette
75955 Paris Cedex 19



L'élection en question(s)

Le social au cœur du débat

lisation des moyens nécessaires et pallier le déséquilibre des ressources des collectivités territoriales,

- pour se faire, la mise en place d'un véritable dispositif de dialogue social et de négociation collective aux différents niveaux des fonctions publiques est indispensable.

Les attentes des citoyens vis-à-vis des services publics et celles des personnels concernés sont à concilier dans la perspective d'une amélioration du fonctionnement des services et des statuts des personnels.



LA CFDT VOUS INTERROGE

Quelles mesures pensez-vous prendre pour :

- Améliorer le rôle de l'État auprès des citoyens,
- Traduire de façon cohérente la mise en œuvre des politiques de décentralisation,
- Restaurer la confiance des salariés du public auprès de l'État employeur ?



RETRAITES - SANTÉ - ASSURANCE-CHÔMAGE - EXCLUSION

Le vieillissement de la population, l'allongement de la durée de la vie et les progrès de la médecine sont les raisons premières d'une élévation structurelle des besoins de financement de la protection sociale que la maîtrise des dépenses et la prévention, par ailleurs indispensables, ne peuvent raisonnablement suffire à combler.

Pour la CFDT :

- Si des adaptations sont nécessaires, cette perspective ne saurait être le prétexte d'une remise en cause des principes fondamentaux sur lesquels repose notre système à commencer par la mutualisation et la solidarité.
- Les cotisations doivent servir à financer des revenus de remplacements tels que le chômage ou au moment de la retraite.
- La CSG proportionnelle doit largement financer l'Assurance Maladie, la dépendance pour répondre à l'exigence d'une prise en charge de besoins universels.
- L'ensemble des revenus (capital et patrimoine) doivent être mis à contribution, sur un mode progressif pour financer les minima sociaux, la lutte contre l'exclusion et la pauvreté. C'est une question de solidarité nationale.



CFDT 4, bd. de la Villette
75955 Paris Cedex 19



L'élection en question(s)

Le social au cœur du débat



LA CFDT VOUS INTERROGE

- Comment envisagez-vous de répondre à l'élévation inévitable à terme des besoins de financement dans les domaines de la santé, des retraites et de la dépendance ?
- Estimez-vous que des ajustements soient nécessaires en termes d'allocations de ressources ?
- Quelles sont selon vous les meilleures assiettes de financement pour chacun des risques ?



UN DROIT AU LOGEMENT EFFECTIF

La carte de l'exclusion et des inégalités face à l'emploi recouvre celle des inégalités dans l'accès au logement. Logement et travail sont indispensables à l'insertion sociale. Il manque 900 000 logements économiquement accessibles en France. La CFDT s'est engagée avec l'ensemble des partenaires sociaux sur le concept de Garantie du Risque locatif.

Pour la CFDT :

- Rendre effectif le droit au logement suppose d'agir à la fois sur 3 leviers : la production de logements (avec de nouvelles mesures pour la maîtrise du foncier), la solvabilité des locataires, la sécurisation de la relation bailleur/ locataire, avec la garantie du risque locatif.
- Pour l'application de la loi SRU, il faut prévoir des contraintes pour les communes par l'intervention de l'État et le conditionnement des aides.
- Pour solvabiliser les locataires, il est urgent de définir un nouveau calibrage des aides personnelles au logement, et dans l'attente de ces nouveaux dispositifs, de mettre en place un moratoire sur les loyers.

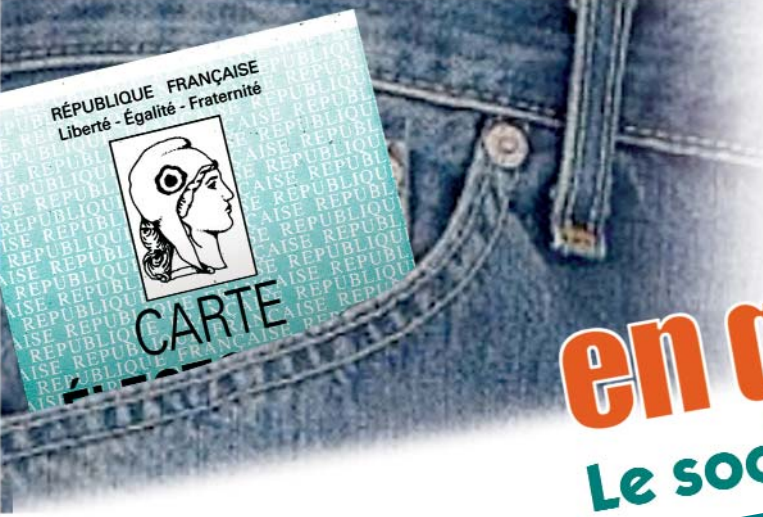


LA CFDT VOUS INTERROGE

- Comment, selon vous, garantir l'existence et la mise en œuvre d'un véritable droit opposable au logement ?
- Comment stimuler la construction de logements à loyers accessibles ?



CFDT 4, bd. de la Villette
75955 Paris Cedex 19



L'élection en question(s)

Le social au cœur du débat

L'adresse aux candidats

Dossier de presse de février 2007

EUROPE

L'existence du développement durable, la nécessaire gouvernance mondiale conduisent la CFDT à considérer que la construction de l'Union européenne est un enjeu majeur.

Pour la CFDT :

- En dépit d'insuffisances importantes, la construction de l'Europe et de son élargissement ont bénéficié à notre pays.
- Dans les mois à venir et dans la perspective de la présidence française de l'Union européenne, le débat public doit permettre d'éclairer les objectifs et les choix.

Le futur président de la République sera, en effet, le co-décideur, avec les 26 autres Chefs d'État, de toutes les décisions importantes de notre avenir européen.

La compétition internationale est redoutable. Les différences de niveau de développement économique au sein de l'Union européenne peuvent se traduire par des concurrences sociales et des concurrences fiscales dommageables.



LA CFDT VOUS INTERROGE

- Comment régler le problème du fonctionnement des institutions en conservant l'acquis du TCE et aboutir au caractère contraignant, pour toute l'UE de la Charte des Droits fondamentaux tel, que prévu dans le TCE ?



CFDT 4, bd. de la Villette
75955 Paris Cedex 19



L'élection en question(s)

Le social au cœur du débat

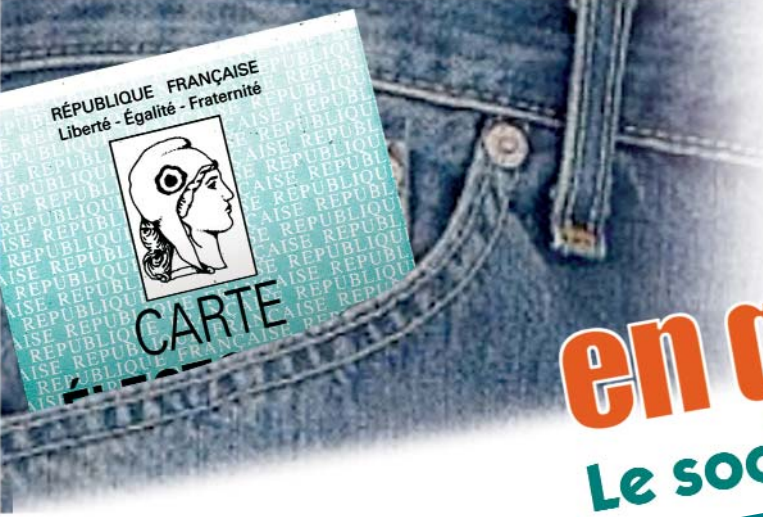


LA CFDT VOUS INTERROGE (SUITE)

- Quel contenu à une Europe des projets permettant en matière de recherche, de politique de l'énergie, notamment de rendre lisibles, visibles, concrets les enjeux de la stratégie de Lisbonne ?
- Comment concilier harmonisation fiscale européenne et politique fiscale nationale ?
- Comment faire évoluer le cadre de la libre circulation des travailleurs en Europe sans ignorer, par ailleurs, la nécessaire politique européenne en matière d'immigration ?
- Comment et sur quels domaines faire franchir à l'Europe de nouveaux pas en termes d'harmonisation sociale ?



CFDT 4, bd. de la Villette
75955 Paris Cedex 19



L'élection en question(s)

Le social au cœur du débat

L'adresse aux candidats

Dossier de presse de février 2007

UNE MÉTHODE : DÉMOCRATIE SOCIALE ET DIALOGUE SOCIAL

Les réformes à conduire en matière sociale sont nombreuses. Le dialogue social et en particulier la négociation collective sont le moyen pour les partenaires sociaux de parvenir aux différents niveaux (de l'entreprise comme national) aux meilleurs compromis entre des enjeux de plus en plus complexes.

La place de cette démocratie sociale ne vient pas en concurrence avec la démocratie politique. Elle doit permettre aux acteurs de la société civile de participer à leur niveau à la rénovation de la démocratie, à la construction de l'intérêt général.

La très récente loi de « modernisation du dialogue social » constitue un réel progrès dans l'organisation de la relation entre le gouvernement et les partenaires sociaux. Nous ferons, en ce qui nous concerne, tout ce qui est nécessaire pour qu'elle débouche sur des pratiques dynamiques, respectueuses du rôle de chacun.

Pour asseoir la légitimité de ces demandes, il reste à traiter le problème de la représentativité et de l'adoption du principe de l'accord majoritaire. Nous partageons le constat de l'obsolescence des règles actuelles, la représentativité des organisations syndicales doit être indiscutable et donc reposer sur des critères précis liés au rôle que l'on entend donner au dialogue social.

La nécessaire proximité entre les salariés et leurs représentants, leur capacité à traiter des problèmes concrets qui se posent dans l'entreprise nous conduisent à proposer d'utiliser les élections professionnelles existantes pour en faire un critère essentiel de la représentativité, à ce



CFDT 4, bd. de la Villette
75955 Paris Cedex 19



L'élection en question(s)

Le social au cœur du débat

niveau. Le cumul de ces résultats électoraux permettra de définir la représentativité au niveau des branches et au niveau national interprofessionnel.



LA CFDT VOUS INTERROGE

- Comment entendez-vous mettre en œuvre la loi de «modernisation du dialogue social» ?
- Quels seront vos choix pour organiser une représentativité incontestable des organisations syndicales?
- Quelle place comptez-vous donner aux partenaires sociaux ?



UNE MÉTHODE POUR RÉFORMER : LE PACTE SOCIAL

Les ambitions de transformation de nos systèmes sociaux pour assurer une meilleure cohésion sociale, une solidarité renouvelée doivent se concrétiser dans les premiers mois des futurs mandats politiques.

Face à la diversité des situations, à la complexité des problèmes, à la nécessité de mettre en œuvre des solutions adaptées aux réalités, cohérentes entre-elles, inscrites dans le long terme ; nous considérons que la méthode qui sera choisie par le gouvernement sera déterminante. Elle aura aussi une incidence forte sur l'appréciation que porteront les salariés sur les dispositifs mis en œuvre.

Nous pensons, au-delà de ce qui est formalisé par la loi «modernisation du dialogue social», qu'il serait utile que l'ensemble des acteurs (services de l'État, patronat, syndicats, mutualité, monde associatif...) soit associé à une démarche visant à construire une forme de pacte social.

En associant l'ensemble des acteurs, il s'agit de notre point de vue :

- De parvenir à un état des lieux partagé,
- De dégager des priorités,
- De s'engager sur la construction des solutions possibles.

Sur cette base, le gouvernement pourrait saisir les partenaires sociaux des thèmes entrant dans leur champ de compétence.



LA CFDT VOUS INTERROGE

Comment comptez-vous organiser la réalisation de ce pacte social ?



CFDT 4, bd. de la Villette
75955 Paris Cedex 19